

Bordeaux, le 28 avril 2025

Lancement de la saison de surveillance et de lutte contre le moustique tigre en Nouvelle-Aquitaine

La progression du moustique tigre se poursuit sur le territoire métropolitain ce qui augmente le risque de foyers épidémiques autochtones. La saison de surveillance débutera le 1^{er} mai et se poursuivra jusqu'au 30 novembre. Le plan d'action de lutte contre les maladies vectorielles 2025 a aussi été lancé en Nouvelle-Aquitaine.

Le contexte épidémiologique actuel (épidémie de chikungunya à la Réunion et de dengue en Guadeloupe) est à l'origine d'un nombre très important de cas importés depuis le début de l'année, rendant plus probable la survenue de cas autochtones en Nouvelle-Aquitaine.

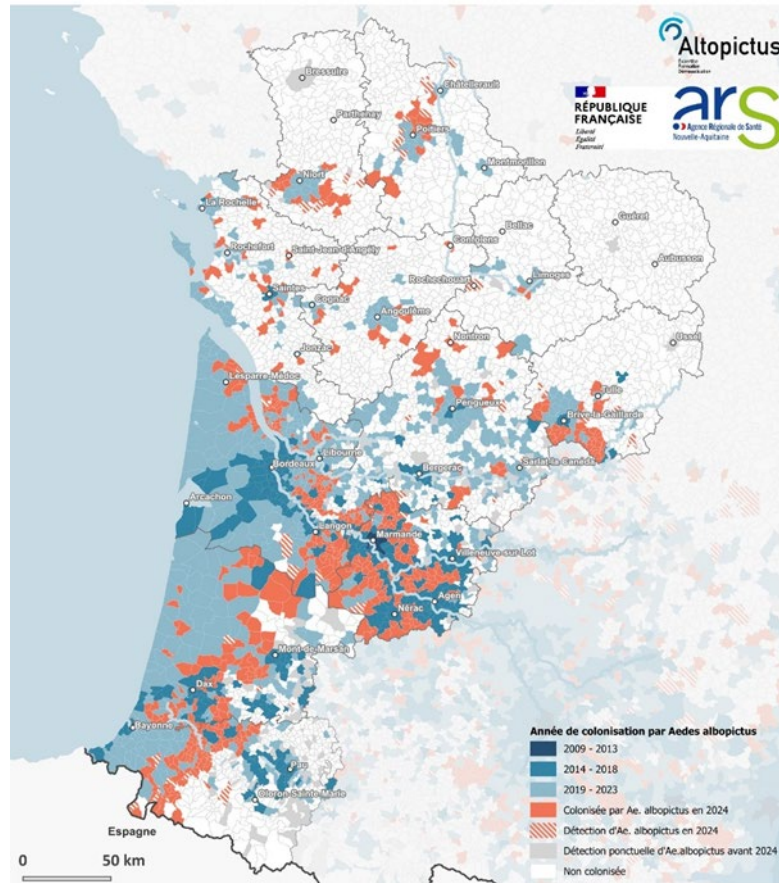
>> La forte implantation du moustique tigre accroît le risque sanitaire en Nouvelle-Aquitaine

Le moustique tigre est désormais très actif dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine mais il est toujours absent en Creuse. Il est cependant implanté de manière inégale sur les territoires.

Au 1^{er} janvier 2025, le moustique tigre était présent :

- Dans 80 départements de la France métropolitaine (France métropolitaine : 96 départements) ,
- Dans **1 485 communes de Nouvelle-Aquitaine** (soit 34 % du total des communes)
- Une augmentation de + **565 communes colonisées en 1 an.**

71 % des Néo-Aquitains sont aujourd'hui directement concernés, dans leur vie quotidienne, par le moustique tigre.



>> Comment lutter contre le moustique tigre ?

2 objectifs : protéger la population et repousser le risque sanitaire

Dans le cadre d'un marché public, l'ARS Nouvelle-Aquitaine finance plusieurs opérateurs qui sont habilités à lutter contre le moustique tigre :

- Altopictus,
- Qualyse,
- Le laboratoire TERANA Creuse,
- Le laboratoire départemental de la Dordogne
- Le laboratoire du Département de la Charente-Maritime.

À la demande de l'ARS, ils assurent aussi **des actions de sensibilisation et de formations auprès des agents des collectivités territoriales afin qu'ils deviennent des relais d'information auprès de la population** et qu'ils aident les habitants à **repérer et supprimer les gîtes larvaires dans l'espace public**. Car, même si la commune est déjà colonisée par le moustique tigre depuis plusieurs saisons, ces gestes restent indispensables ! Ils permettent d'éviter la prolifération du moustique, ou du moins, retarder son invasion.



Lien vers la vidéo de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
« Comment lutter contre le moustique tigre »
<https://youtu.be/s3bnGNszEuk>

Adoptons tous, collectivement, les bons gestes

L'élimination des gîtes larvaires est le moyen le plus efficace pour lutter contre le moustique tigre.

La femelle pond ses œufs dans de très petites quantités d'eau, souvent présentes dans nos jardins. Un simple bouchon retourné peut suffire ! Elle privilégie les contenants artificiels (soucoupes, pots, seaux, jouets...).

Limiter les zones de ponte est donc bien plus efficace, à long terme, que d'éliminer les moustiques adultes !

Le moustique tigre, ou *Aedes albopictus*, est un moustique urbain qui se déplace très peu. Il vit dans un rayon d'environ 150 mètres.

Autrement dit, le moustique qui vous pique est probablement né dans votre quartier !

Voici les 4 principaux gestes à adopter :

1. Toutes les semaines, vider les contenants retenant de l'eau.

2. Couvrir les récupérateurs d'eau d'une moustiquaire et ranger les récipients potentiels.

3. Nettoyer les regards de descente de gouttières.

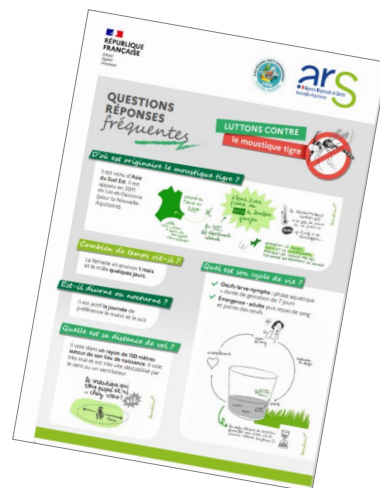
Eliminer les gîtes larvaires, le moyen de lutte le plus efficace !

PAS DE QUARTIER POUR LES MOUSTIQUES

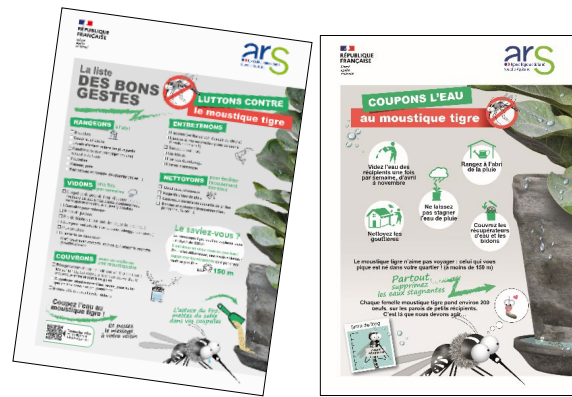
Logo: Ville & quartiers sans moustique

Les outils et les campagnes d'information à partager !

>> Les réponses à toutes vos interrogations dans le « **Questions réponses** » pour comprendre comment fonctionne la lutte contre le moustique tigre, quelles sont les idées reçues, **ce qui marche** et **ce qui ne marche pas**...



>> Découvrez la [Liste des bons gestes](#) et les [flyers « Coupons l'eau aux moustiques »](#) ciblant les endroits à vider, les contenants à éliminer ou à surveiller pour éviter l'invasion de moustiques tigres



>> Pas de quartier pour les moustiques !

Une campagne de l'ARS mettant en scène les habitants d'un quartier qui se mobilisent pour lutter contre le moustique tigre. Découvrez leurs témoignages, leurs astuces et télécharger le kit d'outils !



>> Des épidémies qui sévissent en Outre-mer qui peuvent être « importées » en métropole

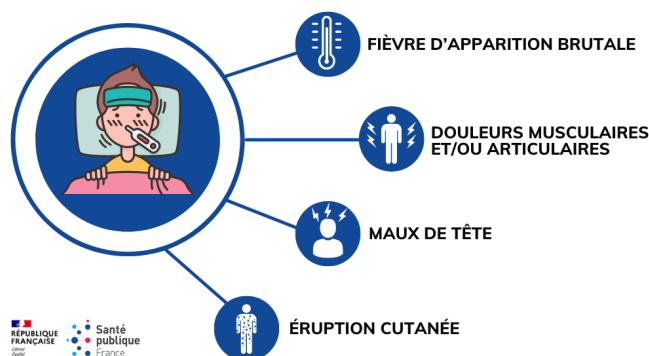
Outre la nuisance indéniable qu'il entraîne, il faut impérativement lutter contre la présence du moustique tigre en raison du risque épidémique qu'il représente. **Il est, en effet, potentiellement « vecteur » des virus de la dengue, du chikungunya, et du Zika.**

Si ces maladies ne sont pas encore présentes et récurrente en métropole, elles sévissent dans plusieurs endroits du globe, notamment actuellement à la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique.

Une situation qui appelle à la vigilance maximale en ce début de période de surveillance en Nouvelle-Aquitaine.

Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

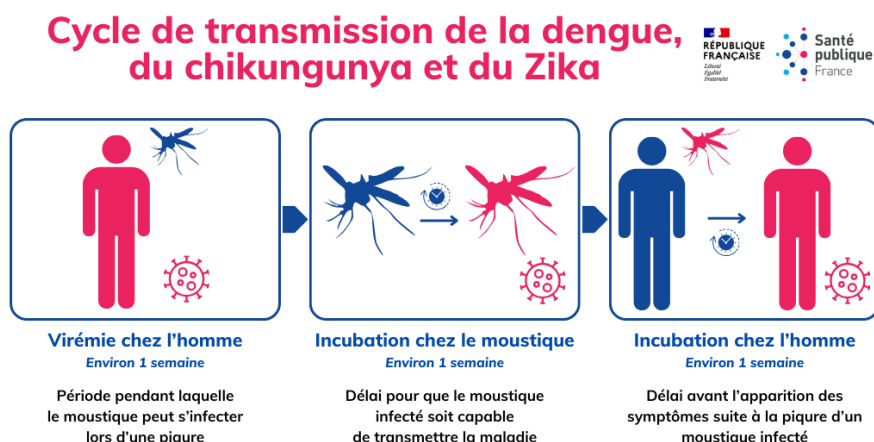
En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



Ces maladies vectorielles **peuvent aussi être importées** par des voyageurs porteurs du virus (cas importés).

Si un cas de dengue, chikungunya ou Zika est diagnostiqué, le médecin ou le biologiste doit le déclarer immédiatement à l'ARS. **Cette déclaration déclenche automatiquement une enquête de repérage du moustique autour du domicile du patient.** Si le résultat des analyses est positif, une opération de démoustication, c'est-à-dire un traitement pour réduire la quantité de moustiques adultes, et éliminer les moustiques potentiellement porteurs du virus, peut être déclenchée dans un rayon de 150 mètres.

Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut alors transmettre le virus en piquant d'autres personnes. Ce cas autochtone pourrait être le début d'une épidémie. Plusieurs foyers de transmission autochtone ont été observés en métropole ces dernières années. Mais le risque que ces situations se répètent est important. Le changement climatique favorise l'installation du moustique dans nos territoires.



Pour limiter le risque d'épidémie, l'ARS travaille en collaboration avec Santé publique France et les médecins de la région. Cette mobilisation permet de déclencher rapidement le dispositif autour de la personne porteuse d'une de ces maladies revenant d'une zone épidémique et d'éviter ainsi la transmission.

>> Retrouvez toutes **les recommandations à l'attention des voyageurs**, [sur le site de l'ARS](#).

>> Le nombre de cas en 2024 en Nouvelle Aquitaine

En 2024, 187 cas de Dengue et 2 cas de Chikungunya ont été signalés et investigués en Nouvelle-Aquitaine. (en France métropolitaine 2 120 cas de dengue, 25 cas de chikungunya et 6 cas de Zika). **Grâce aux mesures mises en œuvre, aucun cas autochtone de maladie transmise par le moustique tigre n'a été recensé dans notre région.**

Cependant, depuis 2022 des cas autochtones d'infections à virus West Nile et à virus Usutu ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine. **Mais ces virus sont transmis par une autre espèce de moustique, le Culex ou moustique commun (réservoir aviaire).** À la différence de la dengue, du chikungunya ou du Zika, une personne malade ne peut pas contaminer les moustiques qui la piquent.

[Consultez les fiches par département de colonisation du moustique tigre](#)

>> Comment s'organise la surveillance ?

Depuis 5 ans, la lutte contre les épidémies transmises par le moustique tigre est confiée **exclusivement à l'ARS et à Santé Publique France**. Chaque année, une **surveillance épidémiologique renforcée est assurée entre le 1^{er} mai et le 30 novembre**. La dengue, le chikungunya, et le Zika doivent être obligatoirement déclarés à l'ARS par les médecins et les biologistes

En cas de signalement d'un cas importé, l'ARS s'assure que les mesures nécessaires ont été prises pour éviter tout risque d'épidémie et de survenue de cas autochtones, avec l'appui des opérateurs spécialistes des moustiques (Altopictus, Qualyse, le Laboratoire TERANA Creuse, le Laboratoire départemental de la Dordogne, le Département de la Charente Maritime). Ces

opérateurs installent aussi des pièges pondoires dans les territoires (788 pièges installés en 2024) et recueillent les signalements des citoyens (173 signalements en 2024).

Aller + loin... Mieux connaître le moustique pour mieux le combattre

Mauvaise nouvelle : la femelle moustique est très perspicace ! Elle pond ses œufs dans des récipients où elle sait que l'eau va stagner (une coupelle, un creux de bâche, un regard de descente de gouttière...) dans l'attente de la prochaine pluie ou du prochain arrosage. Elle peut pondre jusqu'à 200 œufs tous les 12 jours. Quand ils sont immergés, les œufs (qui deviennent larves, puis nymphes) donnent naissance à des moustiques en 5 à 7 jours ! Les œufs peuvent résister plusieurs mois. Mais sans eau, ils ne peuvent pas se développer...

LES TRAITEMENTS INUTILES À GRANDE ECHELLE

Un traitement à grande échelle pour éradiquer le moustique tigre n'est pas possible. Les seuls traitements chimiques de lutte contre les moustiques adultes réalisés par l'ARS restent exceptionnels et très ciblés. Ils ne sont pas une solution durable car ils n'ont aucun effet sur les œufs et de nouvelles populations de moustiques apparaissent dans les jours/semaines qui suivent les opérations. **Ces opérations sont déclenchées afin d'éviter un risque de propagation épidémique, lorsqu'une personne malade (dengue, chikungunya, Zika) a fréquenté des endroits où le moustique tigre est présent.** Les opérateurs habilités recherchent alors la présence du moustique sur une zone délimitée. Le cas échéant, ils effectuent un traitement insecticide nocturne dans un périmètre restreint autour du lieu fréquenté afin d'éliminer les moustiques adultes qui pourraient être infectés. Les habitants sont prévenus par courrier/affichage de ce traitement au moins 24 heures avant sa réalisation.

« COUPER L'EAU AUX MOUSTIQUES » est le seul geste résolument efficace pour éviter la prolifération.

Mais bonne nouvelle ! Une fois adulte, le moustique se déplace peu... (sauf si nous le transportons involontairement). Il vit dans un périmètre de 150m... Celui qui vous pique est né chez vous ou pas loin ! Ce qui veut dire que **si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer vivre un été plus tranquille !**

>> + d'infos sur la gestion de la **surveillance**, les protocoles d'alertes **médicales**, les **bons réflexes** pour éviter sa prolifération, les conseils pour **éviter les piqûres**, des documents ou initiatives pédagogiques inspirantes...

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Contact presse

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Ligne presse : 06 65 24 84 60 - ars-na-communication@ars.sante.fr